

COMMUNAUTE DE COMMUNES NIEVRE ET SOMME



PROJET CULTUREL

PHASE I

2023 – 2026

« L'Art et la Culture comme expression du territoire »

Créations

Mutations

Expressions

PRESENTATION DE LA CCNS

La **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES NIÈVRE & SOMME (CCNS)**, en fonctionnement depuis le 1er janvier 2017, regroupe 36 communes et 28 191 habitants (janvier 2023). Elle est issue de la fusion entre la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs et la Communauté de Communes Ouest Amiens.



LES COMPETENCES

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace (schéma de cohérence territoriale | schéma de secteurs | Plan Local d'Urbanisme)
- Développement économique (création – gestion – entretien de zones d'activités | politique locale du commerce | promotion du tourisme)
- Aires d'Accueil des Gens du Voyage (aménagement – gestion – entretien)
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés (compétence déléguée à des syndicats mixtes)

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Environnement (protection et mise en valeur) | aménagement et entretien des voies SNCF désaffectées sur décision du conseil communautaire
- Logement et cadre de vie (actions d'amélioration de l'habitat)
- Enfance & jeunesse (participation au fonctionnement des Accueils de Loisirs – Crèches – Relais Assistantes Maternelles sur décision du conseil communautaire | mise en place et gestion d'un Centre Animation Jeunesse)

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Gestion des milieux aquatiques et prévention inondations - GEMAPI (entretien et restauration des rivières)
- Service Public d'Assainissement non-collectif – SPANC (contrôle fonctionnement - conception - réhabilitation des systèmes d'assainissement)
- Energies renouvelables (mise en œuvre de tout schéma de planification visant au développement de l'éolien et de tout autre source d'énergie renouvelable sur le territoire | production d'énergie éolienne)
- Politique Culturelle et Sportive - éducation (mise en place d'une politique culturelle territoriale | création et gestion d'équipements)
- Services à la population (soutien aux initiatives d'insertion socio-professionnelles | construction et gestion des casernes de gendarmerie)

ADRESSES

Le siège de la Communauté de Communes est situé au :

1, Allée des Quarante

Parc d'Activités des Hauts du Val de Nièvre

B.P.30214

80 420 FLIXECOURT

Antenne locaux :

118, Chemin du Marais | 80 310 | PICQUIGNY

☎ 03 22 39 40 40 | contact@nievresomme.fr

PREAMBULE

La Communauté de Communes Nièvre & Somme, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2017, est issue de la fusion des Communautés de Communes de l'Ouest Amiens et du Val de Nièvre & Environs dans le cadre de la Loi NOTRe.

La fusion de deux Communautés de Communes est un acte de transformation d'un territoire, une forme de mutation.

Lors du renouvellement de la politique culturelle menée par la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs en 2010, les élus et membres du service culturel ont positionné cette politique, au même titre que d'autres compétences obligatoires ou facultatives portées par l'intercommunalité, comme un vecteur d'accompagnement des mutations du territoire et d'expression des populations.

La politique culturelle engagée par la CCNS s'affirme comme un vecteur essentiel de mutation et de structuration par le biais de projets novateurs qui concernent l'ensemble des communes et populations qui la composent.

Les objectifs originels de la politique culturelle de la CCNS :

- L'intégration des communes, populations, artistes et créateurs au sein d'un projet culturel volontariste et pluridisciplinaire
- La lutte contre les inégalités-discriminations-sectarisme (accès à la culture, illettrisme...)
- La favorisation à l'émancipation personnelle et l'épanouissement en privilégiant les libertés de penser et l'expression des populations sous toutes ses formes
- La réussite éducative en intensifiant les liens avec les communautés scolaires
- L'insertion sociale et professionnelle
- La création de lien social et intergénérationnel
- La connaissance de soi-même et de la société afin de mieux se situer et s'intégrer dans celle-ci
- La confiance en soi et aux autres, la solidarité, l'espoir et la confiance en l'avenir
- La participation à la mutation du territoire (développement, valorisation, attractivité et rayonnement)

Les objectifs opérationnels poursuivis par le projet culturel de territoire :

- Conforter la compétence culture pour un territoire dynamique et innovant
- Concevoir, élaborer et formaliser une politique culturelle globale autour de la lecture publique, l'enseignement artistique et culturel, les pratiques amateurs, le spectacle vivant, le patrimoine et les archives
- Proposer à l'ensemble des habitants une offre culturelle exigeante et de qualité
- Concevoir des projets culturels transversaux favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle
- Œuvrer pour la réussite éducative en intensifiant les partenariats avec les établissements scolaires et éducatifs
- Avoir un rayonnement sur et au-delà du territoire

Pour assurer la mise en œuvre de sa politique culturelle, « L'Art et la Culture comme expression du territoire », la CCNS engage une PHASE d'objectifs de 3 années (2023 à 2026) en positionnant la CRÉATION comme socle des champs d'intervention suivants :

- La lecture publique
- La formation et les pratiques musicales
- La pratique amateur (théâtrale)
- Le spectacle vivant (Création | diffusion | association d'équipes professionnelles | actions culturelles)
- Les patrimoines culturels
- Les archives

L'innovation en matière de projets, la pluridisciplinarité et la transversalité seront au cœur des actions culturelles menées sur le territoire et permettront à la collectivité de se structurer au travers d'une politique ambitieuse et complémentaire avec d'autres compétences (Tourisme, Jeunesse, Petite Enfance, Economie...).

Les grandes orientations poursuivies par le projet culturel « L'Art et la Culture comme expression du territoire » reposent sur les points suivants :

- Contribuer aux mutations
Faire de la Politique Culturelle, de l'Art et de la Culture, des vecteurs de mutations et de transformations du territoire
Contribuer à la structuration et l'harmonisation du territoire par le biais de projets innovants, rayonnants et fédérateurs
Participer aux transformations du territoire en impulsant de nouvelles productions (artistiques)
- Favoriser l'expression
Positionner les pratiques artistiques comme des outils d'expression pour les habitants du territoire
Inventer de nouveaux modes de rencontres et d'échanges par la pratique artistique
Permettre aux habitants de se situer et contribuer aux mutations du territoire

Le fil rouge du projet culturel de territoire s'articule autour de la CREATION, axe transversal du développement culturel mené par la CCNS.

Ainsi la PHASE I (2023-2026) s'appuie sur les actions engagées depuis 2012 par la Communauté de Communes du Val de Nièvre & Environs et renforce la place du développement culturel comme vecteur des mutations du territoire et d'expression des populations, tout en organisant son action à l'échelle du territoire NIÈVRE & SOMME.

LECTURE PUBLIQUE

PRESENTATION

En 2021, la CCNS a bénéficié d'une étude de diagnostic territorial, cofinancée avec la DRAC des Hauts-de-France, et réalisée par un cabinet d'étude.

Ce diagnostic a mis en évidence la nécessité de réaffirmer le réseau de lecture publique sur le territoire de la Communauté de communes, avec des logiques :

- D'aménagement du territoire
- De développement des publics et des usages
- D'accès élargi aux différents médias, y compris numériques
- D'éducation artistique et culturelle

et de définir des priorités d'intervention dans le cadre d'un Contrat Territoire Lecture, avec un objectif fort en direction des publics.

Deux enjeux majeurs ont émergé de cette étude :

- *Enjeux de transversalité*
 - La lecture publique en tant qu'outil de mise en lien des différentes politiques menées par la Communauté de communes
 - La lecture publique en tant qu'outil d'inclusion numérique
- *Enjeux de partenariats*
 - Le réseau de lecture publique comme partenaire des acteurs du territoire, publics et associatifs quels que soit leur domaine d'intervention
 - Le réseau de lecture publique en tant que porteur d'une dynamique territoriale en lien étroit avec les institutions et collectivités, la DRAC, la BDS, l'Education nationale et les politiques Santé et Cohésion sociale à l'œuvre sur le territoire.

Considérant les forces et les faiblesses mises en lumière par le diagnostic territorial préalable à l'élaboration du CTL, la Communauté de communes Nièvre & Somme a défini des orientations stratégiques en matière de lecture publique :

- Permettre l'égalité de tous aux sources de connaissance, de culture et de loisirs
- Améliorer le cadre de vie sur le territoire
- Promouvoir les solidarités et la cohésion territoriale
- Adapter le réseau à son temps et intégrer les nouveaux usages des publics

OBJECTIFS

- Positionner la lecture comme l'outil privilégié de l'épanouissement personnel, de l'intégration sociale et de la construction citoyenne, notamment par l'inclusion numérique
- Faire des médiathèques des lieux d'accueil privilégiés pour tous les publics
- Lutter contre toutes les formes d'exclusion, avec pour cible principale les publics éloignés de la lecture et de l'écrit

PROGRAMME D' ACTIONS

Renforcer la restructuration du Réseau Lecture

Action n°1 : Création d'un poste d'assistant à la coordination pour garantir la bonne marche des différentes actions du CTL, avec une compétence affirmée autour des publics et des usages innovants.

Action n°2 : Etablir un plan de formation des équipes (accueil des publics, numérique, action culturelle, etc.)

Améliorer l'accueil des médiathèques

Action n°1 : Compléter la charte documentaire pour une application effective.

Accroître l'attractivité des médiathèques par des collections allégées, renouvelées et cohérentes.

Action n°2 : Diversifier les supports.

Action n°3 : Diversifier les usages (jeux, jeux vidéo, équipement numérique)

Doter le réseau de malles itinérantes pour expérimenter des ressources et des outils, soutenir les actions hors-les-murs et développer le transfert d'actions d'une médiathèque à l'autre.

Action n°4 : Développer un fonds tournant « Accessibilité ».

Offrir des fonds adaptés aux publics en situation de handicap et éloignés de l'écrit,

Action n°5 : Développer l'action culturelle concertée et fédératrice (accueil d'auteurs, spectacles, participation à des festivals, etc.)

Créer et renforcer les partenariats

Action n°1 : Constituer un répertoire collectif des partenaires

Mobiliser les partenaires pour toucher les publics

Favoriser les synergies par des réunions avec les partenaires potentiels pour des projets coconstruits, en positionnant les médiathèques comme fédératrices.

Mieux communiquer pour informer les publics

Action n°1 : Poursuivre l'enrichissement du nouveau site internet et des réseaux sociaux

Action n°2 : Systématiser le logo et la charte graphique sur tous les supports, et réaliser une signalétique extérieure pour identifier les équipements.

Action n°3 : Interagir avec le public via le numérique.

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Etat – DRAC Hauts-de-France

Conseil Régional Hauts-de-France

BDS (Bibliothèque Départementale de la Somme)

Communes membres CCNS

Associations ressources

Etablissements scolaires et socio-éducatifs du territoire Nièvre & Somme

FORMATION ET PRATIQUES MUSICALES

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

PRESENTATION

Depuis sa création en 1999, l'école de musique de la Communauté de Communes du Val de Nièvre et Environs a eu pour axes essentiels **l'enseignement initial, l'éducation, la diffusion artistiques et l'accompagnement des pratiques amateurs.**

Renommé en 2017 Ecole de Musique de la Communauté de Communes Nièvre et Somme (EMCCNS), l'établissement a étendu son aire de rayonnement à l'ensemble du territoire élargi, en harmonisant dans un premier temps l'offre d'intervention musicale en milieu scolaire et les tarifs d'inscription.

Son affiliation à la **Confédération Musicale de France**, le suivi des préconisations du **Schéma National d'Orientation Pédagogique du Ministère de la Culture** et le conventionnement depuis 2017 dans le cadre du **Schéma Départemental des Enseignements Artistiques**, garantissent la cohérence et la qualité des enseignements et activités dispensés, et son positionnement comme partenaire solide dans un réseau d'établissements du territoire régional.

Les rencontres entre artistes professionnels et musiciens amateurs, les commandes d'écriture et créations d'œuvres originales, les partenariats avec d'autres établissements d'enseignements artistiques et la conduite de projets culturels en milieu scolaire, la valorisation des enseignements dans le cadre de saisons culturelles de diffusions de la CCNS, la recherche permanente de nouveaux interlocuteurs, sont autant de moyens mis au service de l'expression des habitants, pour accompagner la mutation du territoire et le rayonnement de celui-ci au-delà de ses frontières.

OBJECTIFS

- Equilibrer l'offre musicale (enseignement et diffusion) sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Améliorer l'accessibilité et les conditions d'enseignement
- Recenser de nouveaux partenaires potentiels du territoire élargi afin de développer des projets communs et travailler en réseau
- Restructurer l'offre d'éducation artistique, notamment en milieu scolaire, afin de gagner en efficience
- Favoriser la réussite éducative des élèves du territoire
- Diversifier l'offre d'enseignement, l'adapter aux attentes des nouveaux publics et à l'évolution des modes de consommation

PROGRAMMES D' ACTIONS

Equilibrer l'offre sur l'ensemble du territoire intercommunal / Améliorer l'accessibilité et les conditions d'enseignement / Améliorer la communication de l'école de musique

Maintien des antennes décentralisées

Poursuite de la réflexion autour de l'implantation de nouvelles antennes ou du développement des activités au sein des antennes existantes

Diffusion dans l'ensemble des communes de la CCNS, recherche de nouveaux lieux d'accueil

Formation des personnels pour permettre ou améliorer l'accueil des publics en situation de handicap

Programme pour l'implantation de l'antenne principale dans de nouveaux locaux (Friche Berteaucourt-les-Dames)

Développement de la présence sur les réseaux sociaux, presse locale, réseaux de diffusion institutionnels

Recenser de nouveaux partenaires potentiels issus du territoire élargi, afin de développer des projets communs et travailler en réseau

Mise à jour de l'état des lieux

Développement de nouveaux partenariats

Création d'événements fédérateurs

Restructurer l'offre d'éducation artistique, notamment en milieu scolaire, afin de gagner en efficacité / Favoriser la réussite éducative des élèves du territoire

Poursuite et développement des échanges avec les services de l'Education Nationale

Définition d'un catalogue d'actions en concertation avec les conseillers pédagogiques de l'IE

Diversifier et restructurer l'offre d'enseignement, l'adapter aux attentes des nouveaux publics et à l'évolution des modes de consommation

Report de la rédaction du Projet d'Etablissement pour le mettre en adéquation avec la perspective d'emménagement dans de nouveaux locaux et des fonctionnalités induites

Programme de dotation de logiciels et matériels pour le développement de l'usage du numérique

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Etat – DRAC Hauts-de-France

Conseil Régional des Hauts-de-France

Conseil Départemental de la Somme

Confédération Musicale de France

Association Nationale OAE (Orchestre à l'Ecole)

Orchestre à l'Ecole de Domart-en-Ponthieu

Etablissements scolaires, médico-sociaux, socio-éducatifs

Etablissements d'Enseignements Artistiques

Artistes, auteurs, compositeurs

Compétences et projets Tourisme, Archives, Patrimoine, Jeunesse, Petite enfance, Réseau Lecture

Sociétés musicales, associations artistiques et culturelles, Orchestre au Collège de Flixecourt

Entreprises

SPECTACLE VIVANT | Artistes associés – Actions culturelles

PRESENTATION

L'association d'équipes artistiques professionnelles qui disposent de projets de création forts permet de renforcer la place et la fonction de l'outil artistique sur un territoire.

Plusieurs équipes artistiques, dans différentes disciplines, seront associées à la CCNS pour impulser de nouvelles dynamiques de productions sur le territoire, offrir la possibilité pour chacun de saisir et s'épanouir au travers d'œuvres originales et proposer de nouveaux moyens et outils d'expressions par le biais de la pratique artistique.

Les partenariats envisagés avec des équipes artistiques seront établis en fonction des projets développés par les créateurs ainsi que leur cohérence avec la politique culturelle de la CCNS.

Cette PHASE I du projet culturel de territoire permettra d'engager des collaborations qui prendront en compte la dimension territoriale modifiée ainsi que ses populations et spécificités, tout en ouvrant progressivement les échanges et offres vers des disciplines artistiques variées.

OBJECTIFS

Association d'équipes artistiques professionnelles
Développement du soutien et de l'accompagnement de créations et diffusions professionnelles par la CCNS
Libération de l'expression

PROGRAMME D' ACTIONS

● Association d'équipes artistiques professionnelles

Déploiement d'une présence artistique continue ou régulière et cohérente sur le territoire au travers de partenariats contractualisés, évolutifs et modulables avec des équipes artistiques professionnelles

Mise en place de collaborations avec des équipes permettant l'ouverture vers d'autres disciplines artistiques

Création de projets transversaux avec d'autres disciplines/compétences sur le territoire

● Développement du soutien et de l'accompagnement de créations et diffusions professionnelles par la CCNS

Coproduction / Soutiens à la création professionnelle (financier, matériel, humain, logistique)

Diffusion sur le territoire et vers l'extérieur

Soutien et accompagnement pour la reprise de spectacles ou diffusion d'œuvres créées sur le territoire

Communication autour des artistes associés

● Libération de l'expression

Imagination et mise en œuvre de projets favorisant l'expression par le biais de la pratique artistique

Développement d'outils d'expression en lien avec les créations et diffusions sur le territoire

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Conventionnement entre la CCNS et des équipes artistiques professionnelles

Etat-Drac des Hauts de France

Conseil Régional des Hauts de France

Conseil Départemental de la Somme

Structures culturelles des Hauts de France

Les établissements scolaires et socio-éducatifs du territoire

Les structures Petite Enfance du territoire

SPECTACLE VIVANT | Création

PRESENTATION

La CRÉATION artistique est un vecteur essentiel de la politique culturelle menée par la Communauté de Communes Nièvre & Somme et un moyen de transformer une histoire de territoire, parfois douloureuse, en aventure artistique éclatante !

Dans un contexte de transformation du territoire et une recherche de positionnement sur de nombreux secteurs, économiques, touristiques, d'urbanisme... la création répond à de nombreux enjeux et redonne au territoire une capacité de produire, mais produire autrement !

La création est un outil qui favorise l'attractivité autant que l'emploi et qui permet également aux artistes et populations de s'exprimer et de s'approprier et faire vivre de nouveaux espaces de productions.

Les ex-territoires Ouest Amiens et Val de Nièvre sont liés dans leur histoire par la perte industrielle et les lourdes conséquences subies pour les communes et populations. Quelques années plus tard, ces collectivités ont l'opportunité de se rassembler et se fédérer dans un territoire et un projet culturel commun pour s'offrir une nouvelle aventure liée à la production, rayonnante, dynamique, qui modifie son paysage et qui concerne l'ensemble de ses habitants... la production artistique !

OBJECTIFS

Accompagnement de créations artistiques professionnelles

Renfort des moyens et dispositifs d'accompagnement d'artistes en création

Imagination et mise en œuvre de créations artistiques participatives

Elaboration de projets d'échanges et rencontres entre artistes et populations autour de créations

Remise en fonctionnement d'un espace de productions (artistiques) sur le territoire

PROGRAMME D' ACTIONS

- Coproduction et accompagnement de créations artistiques professionnelles
Accueils d'équipes artistiques professionnelles dans l'une des étapes du processus de création
Soutiens financiers, logistiques, humains, matériels
Elaboration de conventions de partenariats avec les équipes artistiques
Maintien du partenariat technique favorisant l'accueil et la création artistiques
- Elaboration de projets d'échanges entre artistes et population autour des créations
Développement des actions culturelles à destination des habitants du territoire autour des créations professionnelles (rencontres, débats, stages, ateliers, ...)
Elaboration de projets permettant aux habitants de s'exprimer à travers une démarche de création
- Mise en fonctionnement d'un espace de productions (artistiques) sur le territoire :
Initiation du projet d'espace de productions

DISPOSITIFS ET PARTENARIATS

Complémentarité avec les institutions autour de l'accompagnement de la création professionnelle

Etat – Drac des Hauts de France

Conseil Régional des Hauts de France

Conseil Départemental de la Somme

Communes membres de la CCNS

Artistes professionnels

Association technique Bazar't

Structures culturelles des Hauts de France et hors région

Structures éducatives, associatives, sociales, etc...

Presse

SPECTACLE VIVANT | Diffusion

PRESENTATION

La programmation de spectacles fait partie intégrante du projet culturel de la CCNS. C'est une nécessité complémentaire à toutes les actions proposées afin de tisser ou renforcer les liens avec la population, autant qu'un outil d'ouverture et d'évasion. Elle est établie chaque année dans le souci de proposer un panel le plus varié possible de spectacles sur l'ensemble du territoire.

Le nombre de spectacles et le rythme de programmation représentent environ une vingtaine d'événements par an et de nouvelles formes artistiques sont proposées, favorisant l'ouverture, la pluridisciplinarité et la découverte.

La fréquentation aux spectacles a baissé de manière importante depuis 2020, constat lié à la situation sanitaire sauf pour le milieu scolaire qui continue à être très demandeur : des adaptations permettant la programmation de spectacles pendant la pandémie ont été recherchées pour permettre la faisabilité des diffusions (dossiers rédigés pour demandes d'autorisation à la Préfecture de la Somme). Une réflexion sur des nouvelles pistes pour améliorer la communication a été entreprise afin de relancer la recherche de publics.

La CCNS ne possède pas de lieu de diffusion spécifique et la programmation des spectacles se déroule dans les salles communales qui sont aménagées en fonction des contraintes et demandes techniques.

Ce mode de diffusion « nomade » demeure néanmoins une priorité, même si l'implantation d'un espace spécifique consacré à la production artistique permettrait d'accueillir des spectacles aux formats incompatibles avec la diffusion dans des lieux non prévus à cet effet.

La politique tarifaire reste inchangée depuis 2010 :

- Tarif plein 8€
- Tarif réduit 5€ : enfants, étudiants, élèves de l'école de musique, élèves de la Compagnie des gOsses, groupes de plus de 10 personnes
- Tarif spécial 2.50€ : demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, groupes scolaires ou pédagogiques

Quelques spectacles sont gratuits : les spectacles « Jardins en Scène », ceux programmés au prieuré de Moreaucourt, la clôture de saison, etc...

C'est une volonté politique forte, qui permet notamment l'accès à la culture à tous.

OBJECTIFS

Irriguer le territoire

Proposer une programmation culturelle exigeante, de qualité et variée

Soutenir et accompagner les artistes professionnels de la Région et hors Région

Poursuivre la recherche, l'élargissement et la fidélisation des publics

PROGRAMME D' ACTIONS

● Poursuivre la mise en œuvre de saisons culturelles

Elaboration d'un calendrier de diffusion

Transversalité avec d'autres disciplines artistiques développées sur le territoire

● Proposer une offre variée et intergénérationnelle

Mise en place de saisons culturelles concernant tous les publics (petite enfance, jeunesse, adultes... Temps scolaire et hors temps scolaire)

Diffusion de spectacles dans des lieux spécifiques (crèches, médiathèques, établissements scolaires, prieuré de Moreaucourt...)

● Permettre la circulation des œuvres (sur et hors territoire)

Circulation des spectacles en diffusion sur l'ensemble du territoire

Accompagnement à la diffusion hors CCNS pour certains spectacles (artistes associés...)

● Maintenir et renforcer les liens avec les équipes artistiques professionnelles

Accompagnement d'équipes sur plusieurs saisons et / ou plusieurs créations

● Mettre en place des actions favorisant le lien, la rencontre et les échanges avec la population (Education Artistique et Culturelle)

Renforcement de la diffusion de spectacles par le biais d'actions culturelles

Accompagnement de l'expression au travers d'actions complémentaires à la diffusion

● Affirmer et renforcer les partenariats avec les réseaux de programmeurs et de diffusion (régionaux et nationaux)

Innovation permanente au travers de la diffusion

Développement et augmentation de l'offre de diffusion de spectacles

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

L'Etat-Drac des Hauts-de-France

Le Conseil régional des Hauts-de-France

Le Conseil Départemental de la Somme

Les Communes membres de la CCNS

Les réseaux : le Reso, la fédération Hauts-de-France en Scène, le réseau Chaînon, etc...

Les festivals : Hauts de France en Scène, Le Chaînon, etc...

Les structures partenaires (régulières ou ponctuelles) : L'échangeur - CDCN Hauts-de-France (décentralisation du festival jeune public Kidanse), la Comédie de Picardie, la Maison de la Culture d'Amiens...

Les établissements scolaires et socio-éducatifs (sur et hors territoire)

Les artistes professionnels

L'association Bazar't

Le tissu associatif

La presse (orale | écrite)

PATRIMOINES CULTURELS

PRESENTATION

Aux portes d'Amiens, vers l'ouest, l'union de la Nièvre impétueuse et de la Somme tranquille a donné naissance à un espace où, depuis les temps immémoriaux, se sont fixées les populations et les activités.

Entre plateaux et vallées, entre terre et ciel, entre ville et campagne, un tour d'horizon des paysages qui se déroulent au fil de la Nièvre et de la Somme révèle l'ancienneté et la diversité des héritages culturels que porte ce territoire.

Sous les limons des coteaux calcaires et sous la tourbe des marais, les silex abandonnés et les espaces funéraires esquissent les lambeaux des cultures de la préhistoire.

En surface, la trajectoire rectiligne de la chaussée Brunehaut et les pôles formés par les oppida gallo-romains qui surplombent la Somme à l'Etoile et à la Chaussée-Tirancourt forment la première strate de l'héritage historique.

Les clochers signalent la présence des bourgs dans l'openfield parsemé de bois. De puissants clochers de l'époque romane ou du Beau siècle rivalisent en ascension avec les silhouettes plus élancées des clochers néo-gothiques de l'ère industrielle.

Les flèches de pierre où rampent les crochets se disputent le ciel avec les flèches effilées couvertes d'ardoises.

Seules les hautes toitures des châteaux de l'Ancien Régime, les demeures patronales de la bourgeoisie triomphante et les cheminées d'usines peuvent atteindre de telles hauteurs dans le paysage.

A l'intérieur des églises ou des belles demeures, la richesse du mobilier et des décors témoigne de l'évolution des styles.

Les paysages gardent aussi la mémoire des conflits du XX^{ème} siècle et des mutations du territoire, depuis la révolution industrielle qui a partout imprimé sa marque rouge brique jusqu'aux mutations les plus récentes qui tissent de nouveaux réseaux et inventent de nouvelles formules architecturales.

OBJECTIFS

Protéger et valoriser les patrimoines culturels.

Permettre aux populations de s'approprier les patrimoines culturels

Développer les actions transversales.

Favoriser la réussite éducative des élèves.

Favoriser le rayonnement et l'attractivité du territoire.

PROGRAMME D' ACTIONS

Le programme d'actions de valorisation des patrimoines culturels s'inscrit dans la cohérence avec la nouvelle phase du projet politique de développement culturel territorial, en s'ouvrant notamment vers les espaces patrimoniaux du territoire Nièvre et Somme et les actions transversales.

● Le Prieuré de Moreaucourt

Le Prieuré de Moreaucourt est un site historique et archéologique inscrit monument historique situé sur la commune de l'Etoile. Il appartient à la Communauté de Communes Nièvre et Somme. Aménagé en parc paysager, il est ouvert au public depuis 2005.

- Poursuivre la protection des vestiges
- Poursuivre l'aménagement du site (un meilleur confort des visiteurs, embellissement paysager)
- Améliorer la connaissance archéologique du site (réalisation d'une microtopographie)
- Valoriser les ressources du club Eureka qui a réalisé 25 campagnes de fouilles archéologiques de 1968 à 1991 (numérisation du fond Eureka, reconditionnement du mobilier archéologique).
- Mettre en place d'événements culturels (spectacle vivant, expositions)
- Proposer des actions éducatives

● Les Patrimoines Culturels

- Poursuivre le programme de visites-conférences sur l'ensemble du territoire de la CCNS.
- Favoriser la découverte du patrimoine culturel par des outils numériques
- Développement d'actions de médiation en direction du jeune public.
- Mise en place d'actions transversales avec l'école de musique et le réseau des médiathèques.

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

DRAC Hauts-de-France
Archives Départementales de la Somme
Conseil Départemental – PAC 80
Fondation du patrimoine
Associations culturelles
Artistes
Ecole de musique CCNS
Réseau lecture CCNS
Service archives CCNS
Service Archéologique Amiens Métropole
CIRAS

ARCHIVES

PRESENTATION

Le Service intercommunal d'Archives est le fruit d'une volonté politique de disposer d'un service expert en gestion documentaire ainsi qu'en conservation et valorisation du patrimoine écrit et iconographique, public et privé du territoire de la Communauté de communes

Vecteur de transmission mémorielle et historique pour tous, et notamment pour les plus jeunes afin qu'ils puissent prendre conscience de la fragilité et de la richesse de ce patrimoine qui leur sera légué, le Service intercommunal d'Archives œuvre d'une part au quotidien à l'identification des archives à valeur historique des communes et établissements publics ayant conventionné avec la CCNS ainsi que des services producteurs de la CCNS ou de tiers privés.

D'autre part, il travaille à l'uniformisation des pratiques de gestion documentaire et à la normalisation du classement, de la conservation et de l'accès aux archives concernées.

La ligne directrice de l'action du SIA est de **centraliser le patrimoine écrit et iconographique** dans un lieu idoine dédié à la consultation pour les chercheurs et citoyens désireux d'écrire l'histoire de leurs familles, de leurs communes que se trouve être le magasin de conservation d'archives agréé en février 2016 par les Archives départementales de la Somme.

Au travers de trois actions de **valorisation**, le SIA œuvre donc à une médiation tournée vers la préservation pour les générations futures.

Le SIA **collecte également auprès des particuliers** les archives que ces derniers souhaiteraient déposer ou donner. A l'instar des archives publiques, ces documents seront classés, conditionnés et conservés dans des conditions optimales de conservation. Ils deviendront de **précieux témoignages de l'histoire** de la Communauté de communes et enrichiront les collections publiques.

Un espace de consultation rénové et conçu pour la consultation des documents de tout format se situe au 118 rue du marais à Picquigny (80310). Il permet de consulter les archives classées et conditionnées et en apprendre davantage sur les missions du SIA.

OBJECTIFS

Sauvegarder le patrimoine écrit et iconographique, public et privé

Permettre un accès plus facile et plus immédiat des administrés au SIA

Contribuer au rayonnement d'un patrimoine méconnu et, ce faisant à celui de la CCNS

Enraciner structurellement le SIA dans le paysage des services constitués du département

Favoriser et contribuer à la recherche universitaire

Poursuivre le partenariat du service noué avec l'UPJV (Master MATA)

PROGRAMME D' ACTIONS

- Poursuite des actions de sensibilisation des publics :
 - Organisation de la journée internationale des Archives
 - Organisation des Journées Européennes du Patrimoine
 - Publication du Document du mois

- Actions de valorisation (hors conservation, classement et accueil des chercheurs) afin d'élargir le public

Ainsi, afin de poursuivre son ancrage dans le tissu de la CCNS, le SIA envisage une collaboration avec les autres institutions patrimoniales :

- La création d'un partenariat avec d'autres institutions patrimoniales présentes dans le ressort géographique de la CCNS afin de croiser les publics et les offres.
- Poursuivre la valorisation numérique de certaines pièces grâce à la convention de valorisation signée avec l'AR2L pour l'ingestion dans l'ARMARIUM des Hauts de France des archives numérisées.

DISPOSITIFS ET PARTENARIATS

Agence Régionale du Livre et de la Lecture (AR2L)
Archives départementales de la Somme
UPJV

PROJETS TRANSVERSAUX

La politique culturelle de la CCNS, vecteur de mutation du territoire, joue un rôle essentiel dans la structuration de cette collectivité et dans le rapprochement des communes, populations et projets des deux anciennes Communautés de Communes de l'Ouest Amiens et du Val de Nièvre & Environs.

La mise en place de projets culturels mutualisés avec d'autres compétences portées par l'intercommunalité permettra au territoire de continuer à s'organiser, rayonner et se tourner vers l'avenir en développant une politique générale harmonieuse et ambitieuse.

Les autres compétences (notamment Tourisme et Jeunesse, Petite Enfance, ...) seront associées à la réalisation de nouveaux projets innovants et dynamiques.

Des projets engagés par ces compétences se verront également renforcés par le développement culturel et l'apport d'offres ou propositions complémentaires.

OBJECTIFS

Poursuite de la structuration des politiques et compétences du territoire Nièvre & Somme
Développement de projets innovants et transversaux
Renouvellement de l'image et l'identité du territoire

PROGRAMME D'ACTIONS

● Poursuite de la structuration du territoire Nièvre & Somme

Mise en œuvre de projets partagés avec d'autres compétences pour accompagner la structuration, l'harmonisation et le développement des politiques de la nouvelle collectivité Nièvre & Somme

Positionnement de projets développés dans le cadre de la politique culturelle comme des outils au service d'autres compétences (Petite Enfance, Jeunesse, Tourisme...)

Développement de l'accès à l'Art et la Culture au travers de projets portés par d'autres compétences sur le territoire

● Développement de projets innovants

Imagination et développement de projets innovants sur l'ensemble du territoire en collaboration avec d'autres compétences portées par la collectivité Nièvre & Somme
Renforcement de l'accès à l'Art et la Culture sur le territoire par le biais de nouveaux outils

● Renouvellement de l'image et l'identité du territoire

Développement d'une nouvelle identité de territoire par le biais de projets transversaux entre compétences

Rayonnement par l'originalité des projets développés

Réflexion concernant la mise en place d'une nouvelle communication, harmonieuse, efficace, visible et cohérente

DISPOSITIFS & PARTENARIATS

Autres compétences développées par la CCNS

Tourisme | Enfance - Jeunesse | Economie | Aménagement espace

Partenariats institutionnels

Etat – DRAC Hauts-de-France

Conseil Régional Hauts-de-France

Conseil Départemental de la Somme

Dispositifs touristiques

Nationaux | Régionaux | Départementaux

Presse